

Sannois en direct

SANNOIS
une volonté d'harmonie

Le magazine des Sannoisiens - N° 156 - AVRIL 2010

MUSEE UTRILLO-VALADON
Signatures Prestigieuses
SANNOIS
Place du général Leclerc 95110



Jean Hulien

10 avril - 9 mai 2010



Le Musée est ouvert du mercredi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h



» 2 Ça s'est passé...

Les vacances d'hiver dans les accueils de loisirs

Défilé coloré, réalisation d'un damier géant, tournoi de futsal, rencontre d'artistes à l'EMB... les activités ne manquaient pas !



▲ Vendredi 19 février

Prévention routière à l'école Henri Dunant

Cette nouvelle piste a été « inaugurée » par une classe de CE1 et sera présentée auprès de 475 élèves de 18 classes de CE1 jusqu'à fin mai.



▼ Dimanche 7 mars

Le vin de Sannois au Salon de l'Agriculture

Il a été sélectionné par M. Pouteau, meilleur sommelier du monde en 1983, pour être présenté au grand public sur le stand de la région Ile-de-France.



Rictus Tricorne



Gasandji



Little Sister



The Small & Cie



Kcfix

▲ Dimanche 21 février

France O Folies

Dans le cadre de l'opération organisée par France O, cinq groupes sannoisiens se sont produits sur la scène de l'EMB afin de décrocher une place au Francofolies de La Rochelle. L'heureux vainqueur sera sélectionné sur vidéo du concert.



Tournoi de Football en salle

L'ESSG organisait un tournoi de football en salle au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier pour les jeunes poussins (9-10 ans) de la région. Les quatre équipes de l'Entente ont terminé 2nd, derrière Les Gobelins (Paris 13^e), 4^e, 5^e et 12^e sur un total de 16 équipes.

▼ Samedi 6 mars



▲ Mercredi 10 mars

Devoir de mémoire

Quinze élèves de l'école Jules Ferry et des jeunes du CMJ ont accompagné la section de Sannois de l'Union Nationale des Anciens Combattants, à l'Arc de Triomphe afin d'assister à la cérémonie du ravivage de la flamme du soldat inconnu.



◀ Samedi 13 et dimanche 14 mars

Salon du vin et du terroir

Des centaines de visiteurs sont venus goûter aux produits du terroir exposés à l'occasion de la 3^e édition du Salon sannoisien du vin et du terroir. Nombre d'entre eux sont repartis avec quelques produits gastronomiques !



▼ Vendredi 19 mars

Commémoration

Cérémonie commémorative du Cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie avec dépôt de gerbes au Monument départemental, avenue Mauvoisin.



Sannois en direct



Le magazine des Sannoisiens - N° 156 - AVRIL 2010



Ça s'est passé...	2
Ma ville	4-7
L'écho des quartiers	4
Travaux	4
Animations seniors	5
Stage de révision du brevet	5
Animations au marché	5
Atelier « Aider mon enfant à l'école »	6
Médiation familiale	6
Centre de Loisirs	6
Exposition au Musée Utrillo-Valadon	7
Portes ouvertes à l'IMA	7

La prévention de la délinquance 8 - 9

Tranquillité et sécurité publique



Loisirs	10-11
Exposition et animations sur les insectes	
Carnaval des insectes	
Théâtre « L'amant de coeur »	
Festival « Les P'tites Oreilles »	
Concerts à l'EMB	
Chasse à l'œuf au Moulin	

Bulle d'air	12
Décorations d'insectes dans les massifs	
Les insectes dans votre jardin !	
De l'analogique au numérique	



Agenda	13-14
Libre parole	15
Compte-rendu du Conseil municipal	
Tribune libre	



Bloc Notes	16
------------	----

édito



De nombreux sujets ont été évoqués pendant la campagne des élections régionales : le Grand Paris, les transports, le développement économique, l'emploi et la sécurité.

A Sannois, la sécurité a toujours été une préoccupation première et se trouve être au cœur de l'actualité. Il est naturel de vouloir se sentir en sécurité chez soi, dans les rues de sa commune... C'est le rôle des forces de l'ordre mais pas seulement... A Sannois, tous les acteurs de la vie publique contribuent à la lutte contre la violence par le biais d'une politique volontariste de prévention de la délinquance.

Contrairement à ce qui peut parfois être dit, nous ne sommes pas indifférents aux actes de violence qui peuvent survenir sur notre commune et nous mettons tout en œuvre pour éviter des drames. C'est notamment le cas avec le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Avec des chiffres de délinquance en baisse de 10 % depuis 2007, Sannois est une ville active en matière de sécurité.

Nous multiplions les actions contre la délinquance pour rendre la ville encore plus sûre, revaloriser les quartiers en difficulté et supprimer les trafics et l'économie souterraine. Ceci contribue aussi à améliorer le cadre de vie.

En avril, avec – nous l'espérons – le retour des beaux jours, de nombreuses animations seront proposées sur la ville : le Festival musical des « P'tites oreilles », le carnaval des insectes mais aussi, pour la toute première fois, une chasse à l'œuf au pied du Moulin !

Sannois innove, mais reste ancrée dans une animation de proximité en direction des familles où se mêle convivialité et simplicité.

YANICK PATERNOTTE

Maire de Sannois
Député du Val d'Oise
Président de l'Union des Maires du Val d'Oise

Un numéro vert pour « Sannois en direct »
Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas Sannois en direct ou, vous-même, vous le recevez de façon irrégulière ? Un numéro vert a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants. Il s'agit du 0800 07 12 50.
De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distributeur : sannois@champar.com
Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au 01 39 98 20 04 ou adresser un courriel à presse@sannois.fr.

Direction de la publication : Yanick Paternotte
Rédaction en chef : Marie Baca
Rédaction : Corinne Gordet, Audrey Champion, Virginie Razungles
Photos : Mairie de Sannois, DR

Conception-réalisation-impression :
Imprimerie Moderne de l'Est
25110 – Baume-les-Dames
Imprimé sur du papier 100 % PEFC
issu des forêts gérées durablement



Magazine municipal de la Ville de Sannois
Mairie de Sannois – BP 60088 – 95111 Sannois Cedex
© 01 39 98 20 00 – www.ville-sannois.fr

TRAVAUX SUIVIS PAR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE

➤ Quartier Centre-Ville/Bel Air

– Résidence Maurice Utrillo : suite des travaux de réfection de l'étanchéité de la toiture et installation de panneaux solaires.

– Pose d'une nouvelle clôture au square Jean Mermoz.



– Réalisation d'une rampe pour personnes à mobilité réduite à la MLA.

– Travaux de peinture dans le préau et les couloirs de l'école Henri Dunant et dans l'entrée de l'école Carnot.

– Travaux de consolidation de la falaise située derrière le centre commercial Carrefour. Durée prévisionnelle du chantier (à la charge du groupe Carrefour Property) : 7 mois.

➤ Quartier Gare

– Poursuite des travaux de la gare : mise en accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

– Impasse du Jardin Renard : fin des travaux d'enfouissement des réseaux et réfection de la voirie.

➤ Quartier Pasteur

– Fin des travaux des réseaux d'eau, boulevard Maurice Berteaux.

➤ Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon

– Remplacement de la porte d'entrée de l'immeuble Gaston Ramon par un ensemble sécurisé.



➤ Quartier Moulin

– Réfection de l'assainissement, rue Cassini.

➤ Quartier Loges/Gambetta

– Réfection de l'assainissement, rue des Aulnaies.

– Décrochage des illuminations de Noël.

BIENVENUE À...

LFM - Les Frigoristes du Moulin
Climatisation, froid commercial et industriel
3, Chemin de la petite voie
Tél/Fax : 01 30 76 89 61 / 06 75 58 22 10
frigoristesdumoulin@gmail.com

Béatrice – toilettage à domicile
06 22 77 39 15

■ A NOTER

Fleur d'Olivier – Fleuriste

le magasin du Centre commercial Carrefour est fermé, mais continuation des activités sur les marchés de Sannois, Eaubonne et Ermont.
Livraison de commandes à domicile (service Interflora) : 01 39 98 75 47

Dans les quartiers réunions ouvertes à tous

Vous avez des idées pour votre quartier ou tout simplement envie de vous y investir ? N'hésitez pas à participer aux réunions des conseils de quartiers qui sont ouvertes à tous.

➤ Quartier Centre-Ville/Bel Air

Jeudi 1^{er} avril - 20h30 - Hôtel de Ville

➤ Quartier Loges/Gambetta

Mardi 6 avril - 20h45 - Ecole Gambetta

➤ Quartier Voltaire

Vendredi 9 avril - 20h45 - Hôtel de Ville

➤ Quartier Pasteur

Jeudi 15 avril - 20h30 - Self école Pasteur

➤ Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon

Samedi 17 avril :

réunion sur le terrain : rendez-vous à 10h devant l'école Gaston Ramon.

➤ Quartier du Moulin et quartier Gare

pas de réunion en avril

Service des conseils de quartiers :

Monique Jardet au 01 39 98 20 25.

➤ Conseil de Ville du 6 mai : faites-vous connaître !

Vous habitez Sannois, vous êtes conviés à participer à un Conseil de Ville, jeudi 6 mai, à 20h30, à l'Hôtel de Ville, sur le thème de l'intercommunalité.

Merci de bien vouloir remplir le coupon-réponse ci-dessous et le retourner en Mairie.

COUPON-REPONSE

Conseil de Ville du jeudi 6 mai 2010

M. Mme :

Adresse :

Assistera (ront) au Conseil de Ville du jeudi 6 mai 2010, à 20h30, à l'Hôtel de Ville.

Le Maire travaille pour vous

Yanick Paternotte, Maire de Sannois et Député du Val d'Oise, travaille chaque jour à l'avancée des projets sur Sannois.

➤ **1^{er} mars** : Rendez-vous avec M. Maccioni, nouveau Préfet du Val d'Oise - Rendez-vous à l'Assemblée Nationale avec les taxis parisiens ;

➤ **3 mars** : Rendez-vous avec M. Morenon, Conseiller auprès du secrétaire général aux Proximités et Relations institutionnelles de la SNCF, et M. Chaux, INEXIA ;

➤ **8 mars** : Bureau syndical du Syndicat Emeraude - Rendez-vous avec M. Herviou, Directeur d'établissement de la plate-forme de distribution du courrier de Sannois - Saint-Gratien - Enghien - Eaubonne (La Poste) - Discours de clôture de l'Assemblée Générale des directeurs de salles de spectacles et concerts de France à l'EMB ;

➤ **9 mars** : Réunion à l'Assemblée Nationale au sujet du Projet CAREX en Allemagne - Rendez-vous à l'Assemblée Nationale avec les taxis parisiens G7 - Rendez-vous au Sénat avec le Sénateur Leroy concernant la réforme du fret ferroviaire ;

➤ **10 mars** : Rendez-vous avec le président du SIEREG, au sujet du projet de Maison de Retraite pour Adultes Handicapés ;

➤ **12 mars** : Rendez-vous avec M. Manon et M. Auguaïs, respectivement administrateur et président d'Urban Football, concernant un projet de football en salle ;

➤ **13 mars** : 3^e Salon Sannoisien du Vin et du Terroir au Centre Cyrano ;

➤ **14 mars** : Elections régionales ;

➤ **15 mars** : Déjeuner avec les présidents des conseils de quartiers - Cérémonie de remise des cartes d'identité aux naturalisés ;

➤ **17 mars** : Présence au MIPIM (Marché International des Professionnels de l'Immobilier) à Cannes ;

➤ **19 mars** : Cérémonie de commémoration du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie - Visite aux commerçants sannoisiens avec M. Poniatowski, candidat aux élections régionales ;

➤ **21 mars** : Elections régionales ;

➤ **22 mars** : Réunion de la CDCI (Coopération Intercommunale du Val d'Oise) à la Préfecture du Val d'Oise ;

➤ **23 mars** : Réunion de travail de l'Amicale des Maires en Mairie de Saint-Gratien ;

➤ **26 mars** : Réunion au Conseil Général au sujet de la Maison de Retraite pour Adultes Handicapés - Rendez-vous avec M. Hardel, nouveau directeur de l'aéroport Roissy - Charles de Gaulle ;

➤ **27 mars** : 8^e Trophées Sportifs Sannoisiens au Centre Cyrano ;

➤ **29 mars** : Comité syndical du Syndicat Emeraude.

L'Hôtel de Ville ouvert tous les samedis

Dorénavant, l'Hôtel de Ville sera ouvert tous les samedis matins, de 8h30 à 12h, y compris les veilles de jours fériés et de vacances scolaires mais sera fermé les samedis entre le 14 juillet et le 15 août (sauf pour les mariages). ■



Dimanche 4 avril

Des œufs de Pâques au marché



Venez au marché avec vos enfants ! A l'occasion de la Fête de Pâques, des œufs en chocolat seront distribués par les commerçants, de 9h à 12h30, aux enfants qui accompagneront leurs parents au marché.

Cette animation, organisée par la SOMA-REP (Société des Marchés de la Région Parisienne) et l'APPMS (Association pour la Promotion du Marché de Sannois) s'inscrit dans le cadre des opérations de promotion du marché.

Animation de Pâques - Marché Cyrano - Dimanche 4 avril - 9h à 12h30.
Marché ouvert de 8h à 13h30 - Parking gratuit en sous-sol

Du lundi 26 au vendredi 30 avril

Stage de révision pour le Brevet

Le service Jeunesse organise pendant les vacances de printemps, un stage de révision au Brevet des collèges destinés aux élèves de 3^e sannoisiens. Encadré par les intervenants de l'aide aux devoirs du service Jeunesse, le stage se déroulera :

- ▶ De 9h à 12h à la Maison de quartier Pasteur pour les collégiens des quartiers Centre-Ville / Bel Air, Pasteur, Voltaire et Gare.
- ▶ De 14h à 17h au Centre « La Passerelle » pour les collégiens des quartiers Loges / Gambetta, Les Carreaux / Gaston Ramon et Moulin.

Tarifs : 20 € les 5 demi-journées / 5 € la demi-journée.

Renseignements et inscriptions (jusqu'au 16 avril 2010) :

Service Jeunesse - 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville - 01 39 98 20 70

»» Info écoles : « pont » de l'Ascension

En raison du « pont » de l'Ascension, les écoles seront fermées le vendredi 14 mai. En conséquence, les accueils de loisirs seront ouverts ce jour-là.

Attention ! la fréquentation éventuelle de votre enfant devra faire l'objet d'une préinscription auprès du service Jeunesse.

Il est à noter que toutes les écoles fonctionneront le mercredi 7 avril. Ce jour-là, les services municipaux (restauration, étude et accueils périscolaires) seront ouverts aux heures habituelles.

Service Jeunesse : 01 39 98 20 70

ANIMATIONS SENIORS

PROPOSEES PAR LA VILLE
ET LES ASSOCIATIONS

» Service Animation des Seniors de la Ville

■ Voyages

Dépêchez-vous, il reste encore des places pour :

– Séjour à Bordeaux et Arcachon, du 11 au 18 septembre 2010 : 966,30 € (base : 20 personnes) Chambre individuelle : +154 €. Possibilité de règlement en trois versements. Tarif dégressif en fonction du nombre de participants.

L'inscription à ce voyage se fera tous les mardis et jeudis, de 9 h à 12 h, au CAS, 26-28 av. Damiette 01 39 98 35 00.

La Ville de Sannois propose également :

■ **Goûter de printemps** – lundi 3 mai, au Centre Cyrano, avec animation dansante et une place de cinéma offerte à chaque personne présente.

Inscriptions le mardi 30 mars et jeudi 1^{er} avril, de 9 h à 12 h, au CAS, 26/28, avenue Damiette – 01 39 98 35 00.

■ **Sortie en Normandie** – mardi 22 juin, visite du château de Martainville (musée de la vie rurale) et du domaine Duclos Fougeray (pommaraie, cidrerie) – 30 €

Inscriptions : les jeudi 15 et mardi 20 avril, de 9 h à 12 h, au CAS, 26-28 av. Damiette - 01 39 98 35 00

» L'Accueil Sannoisien

■ **Journée à Pontoise** – Vendredi 18 juin

Visite des souterrains de Pontoise et déjeuner-croisière jusqu'à Auvers-sur-Oise – 30 à 40 places – 78 €. Réservation du 16 mars au 8 juin.

■ **Journée à Senlis** – Vendredi 9 juillet

Visite de la ville royale, déjeuner dans un restaurant gastronomique et visite de Chaalis (château, abbaye royale, musée Jacquemert-André) – 60 €. Réservation du 8 avril au 22 juin.

■ **Les Gorges du Tarn du 20 au 24 septembre**

En pension complète : Meyrueis, l'aven Armand, Sainte-Enimie, descente des gorges du Tarn en barque, Millau, Roquefort, les gorges de la Jonte, Montpellier le Vieux... De 30 à 34 personnes : 645 € / de 35 à 39 personnes : 610 € – Boissons, visites, pourboires et assurance assistance-rapatriement compris. Règlement en 4 fois. Réservation du 13 avril au 27 juillet.

Renseignements et inscriptions : Accueil Sannoisien 15, avenue Damiette - Mardi et jeudi de 9h30 à 11h30 - 01 34 10 69 72 - Adhésion à l'année : 12 €. Site : accueilsannoisien.unblog.fr

» Les Amis de la Résidence Utrillo

■ **Théâtre « Trois valses »** - mardi 13 avril
Au Casino d'Enghien – Départ à 13h30 – 50 €.

■ **Voyage en Belgique** - du 15 au 17 mai
Voyage à Bruxelles, Gand et Anvers – Transport en car. 435 € – Paiement en trois fois.

■ **Journée à Gerberoy** - vendredi 4 juin
dans le Beauvaisis) – 75 €.

■ **Voyage en Bretagne du 8 au 12 juillet**
Voyage à Dinan, Dinard et Saint-Malo – Transport en car – 690 € – Paiement en 3 fois jusqu'au 30 juin.

Renseignements : 01 39 80 81 63.

Inscriptions : Résidence Maurice Utrillo

11, rue Henry Dumont – le jeudi de 14h30 à 17h ou par courrier avec le règlement - Non adhérent : 5 € en plus du tarif proposé - Adhésion à l'année : 10 €.

VACANCES DE PRINTEMPS



LES CENTRES DE LOISIRS OUVRENT LEURS PORTES

Les vacances scolaires de Printemps sont proches. Du 17 avril au 2 mai, nos jeunes Sannoisiens seront en congés. Les centres de loisirs de la Ville les accueilleront pour leur proposer diverses activités. N'oubliez pas de les inscrire !

■ Centre de loisirs « Les Coccinelles » (enfants scolarisés de 2 ans 1/2 à 6 ans)
Vacances sur le thème « A la rencontre de Robin des bois », l'ami du forestier qui va conduire les enfants dans les secrets de la forêt. *Au programme* : construction de cabanes, création de traces et masques d'animaux, barrages, herbiers, randonnées en forêt, sorties...

■ Centre de loisirs « Les Aubines » (de 6 à 13 ans)
Vacances sur le thème des insectes. *Au programme* : élevages d'insectes, ateliers de jardinage, confection de refuges à insectes, grand jeu, sorties...

■ Centre de loisirs Prat, La Passerelle et Emile Roux (enfants de 6 à 12 ans)
Cette session met à l'honneur les fleurs sous toutes leurs formes. *Au programme* : ateliers manuels, fabrication d'une serre à papillons, grand jeu, défis sportifs, pâtisserie, sorties...

■ Maison de Quartier Pasteur et centre du Petit Beaubourg (enfants de 11 à 17 ans) : karting, cinéma, Cité des sciences, Adventurland, sortie à Paris, participation à l'opération « Sport en filles » à la Base régionale de plein-air et de loisirs de Torcy.

Renseignements et inscriptions : Service Jeunesse 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville – ouvert tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h sauf le jeudi ouvert de 8h30 à 12h et de 15h à 18h et le samedi de 8h30 à 12h – 01 39 98 20 70



Atelier

« Aider mon enfant à l'école »

Si vous rencontrez des difficultés à suivre la scolarité de votre enfant, le service Animation du Centre d'Action Sociale propose un atelier permettant d'aborder le fonctionnement de l'école (maternelle, primaire et collège), les cahiers de texte et de correspondance.

Un programme personnalisé sera mis en place pour répondre aux attentes de chacun.

Plusieurs interventions de la Médiathèque seront organisées afin de donner des astuces et conseils pour bien choisir les livres à lire avec vos enfants.

Atelier « Aider mon enfant à l'école »

Mardi (en dehors des vacances scolaires) de 14h à 16h

Centre La Passerelle - Rue des Loges - 12 € par trimestre.

Renseignements : CAS : 01 39 98 35 00 - animation-cas@sannois.org



Médiation familiale

écoute, orientation et information



Si vous êtes en situation de conflit avec votre conjoint, vos enfants, vos parents ou avez du mal à gérer vos rapports avec vos proches, une médiatrice familiale est à votre écoute afin de vous conseiller (seul ou avec les membres de votre famille) tous les lundis, de 17h à 19h, rez-de-jardin de l'Hôtel de Ville.

Cet accueil gratuit, est assuré par une médiatrice familiale de l'APCE (Association Pour le Couple et l'Enfant) que vous pourrez contacter lors de ses permanences au 01 39 98 21 37.

Pour une prise de rendez-vous, vous pouvez joindre le 01 39 98 20 44.

Renseignements : Service Animation du CAS au 01 39 98 35 00.
animation-cas@sannois.org

Samedi 10 avril

Forum des séjours d'été

Place aux vacances !

Le forum des séjours d'été aura lieu samedi 10 avril. Rendez-vous au restaurant scolaire de l'école Henri Dunant (accès entre l'école Henri Dunant et le Centre Cyrano) pour une préinscription à ces séjours :

► De 9h à 10h30 : pour les séjours de juillet.

► De 10h30 à 12h : pour les séjours d'août.

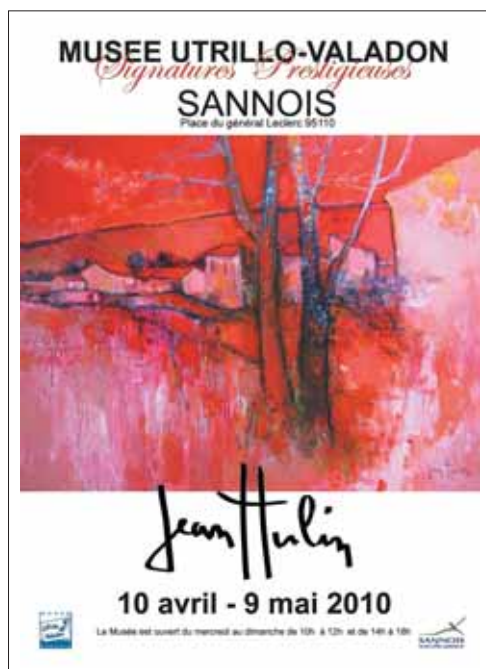
La confirmation d'inscription au séjour souhaité sera ensuite envoyée par courrier après étude du dossier.

Renseignements auprès du Service Jeunesse : 01 39 98 20 70.



Musée Utrillo-Valadon

Signatures prestigieuses au Musée



Le commodat négocié entre la Ville de Sannois et Gilbert Pétridès, en 1995, arrive naturellement à son terme. Conclu sur 15 ans, le prêt gratuit au Musée Utrillo-Valadon de 31 tableaux appartenant à Gilbert Pétridès prend fin le 1^{er} avril 2010. A cette occasion, la Municipalité souhaite mettre à l'honneur au sein du Musée les œuvres d'artistes contemporains de renom dans le cadre d'un cycle d'expositions intitulées « Signatures prestigieuses au Musée ». Ce mois-ci, la Ville de Sannois laisse carte blanche à l'artiste contemporain Jean Hulin. Jean Hulin est né en 1920 dans la Sarthe. Elève de Oudot et de Brianchon, à l'Ecole

Supérieure des arts décoratifs de Paris, il obtient le diplôme d'architecte décorateur et de professeur d'arts plastiques.

Peintre majeur de sa génération, il est aussi un personnage incontournable du Val d'Oise puisqu'il fut un professeur de dessin vénéré de ses élèves au centre culturel de Saint-Gratien pendant de nombreuses années.

Jean Hulin a reçu de nombreux prix et distinctions. Officier de Palmes Académiques, prix Taylor, Médaille d'or des Artistes Français, il est sociétaire des grands salons parisiens et il est présent dans les galeries et grandes collections particulières en France et à l'étranger (Allemagne, Hollande, Russie, Brésil, Etats-Unis, Japon...).

Maurice Utrillo, Suzanne Valadon et André Utter conservent leur place de prédilection au rez-de-jardin du Musée, dans deux salles qui leur sont dédiées.

Exposition de Jean Hulin
du 10 avril au 9 mai.

Ouvert du mercredi au dimanche
de 10h à 12h et de 14h à 18h

Renseignements : Musée Utrillo-Valadon
01 39 98 21 13

» Fermeture du Musée Utrillo-Valadon

Le Musée Utrillo-Valadon sera fermé du lundi 29 mars au vendredi 9 avril inclus.

Au cours de cette période, les œuvres exposées au Musée Utrillo-Valadon ayant fait l'objet d'un commodat entre la Ville de Sannois et M. Gilbert Pétridès, seront restituées à leur propriétaire.

Brocantes Inscrivez-vous !

■ Le Comité des Fêtes du Quartier Pasteur et l'association « Classique et Jazz Loisirs » organisent, samedi 8 mai, leur 31^e foire à la brocante pour professionnels et particuliers, autour des écoles Pasteur et sur le boulevard Maurice Berteaux.

De 8h à 18h - Parkings gratuits.

Prix du mètre linéaire : 10 € (2 mètres minimum ou multiples de 2).

Inscriptions auprès de Melle Jacqueline Dupont - 23, rue des Tartres - 95110 Sannois
01 39 82 80 25 ou 06 80 02 90 48

■ La Fondation d'Auteuil organise un vide-grenier réservé aux particuliers, à la Maison Saint-Jean, dimanche 9 mai, durant la Fête de l'Amitié.

De 9h à 18h - Place de parking réservée pour chaque exposant.

Prix du mètre linéaire : 5 € (2 mètres minimum ou multiples de 2).

Inscription auprès de M. Francis Biney : 06 17 18 80 92
ou par mail : francis.biney@fondation-auteuil.org

PORTES OUVERTES IMA

INSTITUT DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT



L'Institut des Métiers de l'Artisanat, CFA géré par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise, organise des Portes Ouvertes sur ses lieux de formation, mercredi 7 avril, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Des agents d'orientation du Bureau de Développement de l'Apprentissage ainsi que des formateurs et des apprentis se tiendront à la disposition des visiteurs.

Différents lieux sont proposés :

- IMA de Cergy – 1, avenue du Parc
Cuisine et restauration (service en salle).
- IMA d'Eaubonne – 18, rue des Bouquinvilles
Coiffure, esthétique et vente.
- IMA Villiers-le-Bel – 43, avenue Pierre Sémard
Mécanique, peinture et carrosserie automobile, vente alimentaire, boulangerie, pâtisserie, cuisine et restauration (service en salle).

Les formations sont gratuites et rémunérées par l'entreprise d'accueil (principe de l'alternance). Elles vont du CAP / BEP au BTS en passant par le Bac Pro.

Plus de renseignements sur www.cma95.fr

ENQUÊTES INSEE



L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise deux enquêtes

- « Cadre de vie et sécurité »
jusqu'au 15 avril 2010

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat ; la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc.

- « Emploi du temps et décisions dans le couple » jusqu'au 6 mai 2010

Cette enquête a pour but de recueillir de l'information sur les usages du temps : travail, enfants, tâches domestiques, loisirs, sommeil, ...

L'enquête comprend un module « décisions dans le couple » qui vise à approfondir les connaissances sur l'organisation financière du ménage, le partage des responsabilités et des décisions.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE, chargé de les interroger, prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

La prévention de la délinquance est efficace quand elle associe étroitement de nombreux partenaires, différents selon les thématiques. L'action au niveau local est primordiale. La politique de prévention contribue à la baisse durable de la délinquance



Les ilotiers en relation étroite avec les habitants, les gardiens d'immeuble, les commerçants et le tissu associatif

La prévention de la délinquance

Si la tranquillité et la sécurité publique constituent des missions essentielles dans la politique conduite par la Municipalité, elles sont assurées conjointement par les Polices Nationale et Municipale et la Gendarmerie Nationale. La Ville met également en place des actions de prévention avec l'ensemble de ces acteurs et de nombreux partenaires qui travaillent en réseau et se réunissent dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Créé lors du Conseil Municipal du 18 mai 2006, le CLSPD a pour objectif de renforcer la tranquillité et la sécurité dans la ville par le biais d'actions de prévention.

Il s'est ainsi défini des axes de travail dans les domaines suivants :

- ▶ Éducation - Enfance - Jeunesse,
- ▶ Soutien à la fonction parentale,
- ▶ Sécurité et tranquillité.

Placé sous la présidence du Maire, il regroupe des représentants de la Préfecture, du Parquet, du Conseil Général, de l'Education Nationale, de la Police Nationale, des services municipaux ainsi que des professionnels des différents corps de métiers et institutions, responsables d'entreprises ou d'asso-

ciations. Les actions mises en place concourent au rapprochement des institutions avec les citoyens et constituent une base de travail commune.

Éducation - Enfance - Jeunesse

Les interventions en direction de l'Enfance et de la Jeunesse sont des animations éducatives et socio-culturelles pendant et en dehors du temps scolaire.

■ Sur le temps scolaire

– En collaboration avec les partenaires de l'Education Nationale, la Ville a mis en place au sein des collèges et des écoles primaires des projets liés à la violence, aux comportements déviants, au rappel à la loi, aux écarts de langage. Dans le cadre de la campagne de communication « Arrête, tu me fais mal ! »,



des comédiens professionnels et des spécialistes sont intervenus pour permettre de dédramatiser certaines situations. La troupe de comédiens « Effets théâtre » s'est produite dans les écoles primaires

Emile Roux et Gambetta afin de faire réfléchir les enfants sur les phénomènes de violence à partir de sketches de la vie quotidienne.

– La Police Municipale anime des ateliers pour les élèves des écoles primaires, sur le thème de la sécurité routière. Pour sensibiliser les enfants à leur environnement, les interventions s'appuient sur la connaissance qu'ils ont de leur quartier et mettent l'accent sur les différences entre les espaces de jeux et ceux réservés à la circulation.

■ Hors temps scolaire

– Le soutien scolaire favorise la réussite éducative, les actions de soutien scolaire par le biais du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité sont mises en place au sein des collèges et dans les structures de la ville.

– L'ouverture de certains gymnases (par roulement), en soirée, pendant les vacances.

– L'accueil dans les structures d'animation.

– Les Chantiers Troc (des jeunes s'investissent pendant une semaine dans un projet culturel et / ou environnemental moyennant des bons d'achat pour le financement de la rentrée des classes).

– Le Conseil Municipal des Jeunes.

– L'aide aux associations : Depuis le 1^{er} jan-

LE PLAN NATIONAL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET D'AIDE AUX VICTIMES

Il est applicable depuis le 1^{er} janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2012.

Il donne les moyens nécessaires à l'application de la loi du 5 mars 2007 sur la prévention de la délinquance qui prévoit que les Maires puissent pratiquer des « rappels à l'ordre » permettant d'apporter une réponse institutionnelle simple et rapide à des faits qui ne justifient pas une réaction judiciaire.

Quatre priorités sont mises en avant pour l'application des cinquante mesures :

- ▶ Prévention des actes de malveillance dans les lieux de la vie quotidienne.
- ▶ Prévention de la délinquance des mineurs et responsabilisation des parents.
- ▶ Rappel des valeurs communes de la société et aide aux victimes.
- ▶ Dynamisation des partenariats locaux tels que la loi du 5 mars 2007 les a organisés.



Les gymnases restent ouverts aux jeunes durant les vacances scolaires

vier 2010, la Ville attribue une aide financière à des associations sannoisiennes par le biais du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) pour proposer des actions dans les quartiers du Moulin, des Carreaux et des Buissons.

■ Actions de lutte contre les déscolarizations

- Un partenariat avec la Mission Locale

La Ville a passé un contrat avec la Mission Locale de la Vallée de Montmorency afin d'écouter, d'aider et d'accompagner les jeunes déscolarisés dans leur recherche d'emploi et de formation. La Mission Locale assure, en Mairie, des permanences 4 jours et demi par semaine. En 2009, sur les 416 jeunes Sannoisiens suivis par la Mission Locale, 104 ont trouvé un emploi.

- L'aide à l'alternance

Dans le cadre des dispositifs de la politique de la ville, un financement est apporté à une action spécifique à destination des jeunes collégiens sur le thème de l'alternance. Les jeunes bénéficient d'un accompagnement pour pouvoir mener à bien leur projet.



Etude pour la mise en place de vidéo protection

Soutien à la fonction parentale

Des permanences gratuites de médiation tenues par une médiatrice familiale de l'Association pour le Couple et l'Enfant (APCE) se déroulent en Mairie, tous les lundis, hors vacances scolaires, de 17h à 19h. Parmi les problématiques traitées par l'APCE au cours de l'année 2009, de nombreuses demandes ont porté sur le soutien à la parentalité (problèmes rencontrés avec les enfants dans la famille et aussi dans les établissements scolaires).

Sécurité - Tranquillité

■ Ilotage

La ville est découpée en sept grands secteurs couverts par sept agents de la Police Municipale qui sont chargés d'assurer des missions d'ilotage. Des relations étroites avec les administrés, les gardiens d'immeuble, les commerçants et le tissu associatif peuvent ainsi se créer.

Secteurs : Gare - Centre Ville/Bel Air - Moulin - Les Carreaux/Gaston Ramon - Loges/Gambetta - Voltaire - Pasteur.

■ Vidéo-protection

Dans le cadre de la politique de sécurité publique, la Ville de Sannois réalise une étude de faisabilité de mise en place d'un système de vidéo-protection visant à prévenir les atteintes à la sécurité des biens et des personnes, sécuriser certains espaces, renforcer le partenariat avec les services de l'Etat, améliorer la gestion des incidents et répondre de manière efficace à la demande sociale de sécurité des habitants.

Ce système permet d'identifier les zones à

risques d'actes de délinquance et de sécuriser les bâtiments et équipements qui peuvent parfois faire l'objet de vandalisme et / ou d'intrusion.

La vidéo-protection permet, également, d'analyser les comportements dangereux des automobilistes puis de mettre en place une stratégie d'intervention de la Police et d'aménagement de la voirie.

La vidéo-protection devrait être déployée sur la ville en 2011. L'année 2010 est consacrée au diagnostic local de sécurité et à l'analyse des dispositifs technologiques au regard du résultat du diagnostic et des contraintes du territoire.

■ Mesures de réparation

Dans le cadre des missions du CLSPD, la Ville de Sannois a passé une convention avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) pour accueillir des personnes placées sous main de justice qui acceptent l'aménagement de leur peine en heures de Travail d'Intérêt Général (TIG), évitant ainsi l'emprisonnement. Ce dispositif n'est applicable qu'à certains types de délits.

L'objectif principal de cette prise en charge est d'offrir aux personnes placées sous main de justice, la possibilité de faire œuvre d'utilité à l'égard de la collectivité tout en essayant de leur donner un appui dans la démarche de réparation qu'elles ont acceptée.

Une permanence du SPIP est assurée une fois par mois, depuis le 8 février 2010, en Mairie. ■



Expositions et animations sur les insectes

■ A la Médiathèque

Les animations sur les insectes se poursuivent. Ainsi, deux expositions se tiennent jusqu'au 14 avril :

- ▶ « *Les Insectes au jardin* », réalisée par l'OPIE (Office Pour les Insectes et leur Environnement), permet de reconnaître les insectes de nos jardins et d'apprendre à les accueillir.
- ▶ « *Les insectes à la loupe* » fait découvrir des photographies d'insectes prises à Sannois et en Ile-de-France.

▶ Des projections de films d'animation sur les insectes seront proposées à la Médiathèque pendant les vacances scolaires de printemps :

- Mercredi 21 avril à 14h30 : « *Oggy et les cafards* ».
- Jeudi 22 avril à 14h30 : « *Max and Co* ».
- Mercredi 28 avril à 14h30 : « *Bee Movie* ».

Renseignements : Médiathèque au 01 39 81 80 17.



■ A la MLA

« *Récup'optères* » : Une exposition des ateliers Arts plastiques

Depuis le 31 mars, d'étranges insectes réalisés avec des matériaux de récupération par les enfants des ateliers Arts plastiques ont envahi la MLA. Découvrez les œuvres pleines d'imagination des jeunes artistes jusqu'au 14 avril.

* Récup'optères : n.m.- contraction de « récupération et coléoptères ».

MLA - Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h et samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h.

01 34 11 30 78 - mla.sannois@wanadoo.fr



Samedi 10 avril

Carnaval des insectes l'abeille, « reine » du carnaval !

Le Carnaval des insectes marquera l'arrivée du printemps et célébrera les insectes, thème de l'année 2010, et surtout leur reine : l'abeille ! Ce sera aussi l'occasion de faire se rencontrer les habitants de chaque quartier de Sannois pour un grand défilé à travers la ville.

Cortèges dans la ville

Samedi 10 avril, deux cortèges parcourront la ville à partir de 15h. Le premier partira de l'école Gambetta, le second de l'école Pasteur et les deux groupes défilent en couleurs, cotillons et musique, accompagnés d'échassiers et d'artistes. Ils convergeront jusqu'à l'Hôtel de Ville où différents stands, animations et spectacles seront proposés ainsi que la présence de notre apiculteur sannoisien.

Un goûter sur le thème du miel sera offert aux Sannoisiens qui viendront déguisés ou masqués.

Rappelons que depuis janvier, beaucoup de Sannoisiens et de services municipaux se sont mobilisés, pour participer à cet événement festif : les écoles primaires, les centres de loisirs, les quartiers, le service Jeunesse, le service des Sports, le service culturel, la Médiathèque...

A vos masques, prêts, partez !

Selon leur lieu d'habitation, les Sannoisiens qui souhaitent défilier sont invités à rejoindre les différents points de rencontre :

- ▶ Ecole Gambetta à partir de 14h30 : maquillage pour ceux qui ne sont pas costumés (départ du cortège à 15h),
- ▶ Ecole Pasteur à partir de 14h45 : maquillage pour ceux qui ne sont pas costumés (départ du cortège à 15h15),
- ▶ À 14h30, un car au départ de l'école Emile Roux passera ensuite dans le quartier Gaston Ramon pour amener à l'école Gambetta les personnes souhaitant participer au défilé. Les enfants devront être accompagnés d'un adulte. Retour à partir de 17h30 (car stationné avenue Damiette à côté de l'école Jules Ferry).

Animations devant l'Hôtel de Ville

De 16h à 18h, différents stands d'animation seront proposés :

- Présentation de ruches et de produits à base de miel
- Maquillage
- Expositions réalisées par les enfants
- Spectacle de chansons, démonstrations sportives et culturelles, défilé de costumes...
- Echassiers, comédiens avec chaussures à rebond...
- Goûter
- Stands des services Paysages et Cadre de Vie, Culture, Jeunesse, Conseils de quartiers, Développement durable et des Centres de loisirs.

Renseignements : Médiathèque au 01 39 81 80 17



THÉÂTRE

Du 7 au 14 avril

« Les P'tites Oreilles » Festival musical pour enfants



La 2^e édition du festival musical pour enfants « Les P'tites Oreilles » se tiendra du 7 au 14 avril dans les différentes structures culturelles de la ville. Des rendez-vous à ne pas manquer !

■ **Mercredi 7 avril**
Médiathèque de 10h30 à 11h30 : « Comptines et formulettes » pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents - Entrée libre.

Centre Cyrano à 20h30 : Concert « Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? » par les professeurs de l'Ecole de Musique. Concert sur le thème des insectes puis un hommage à Walt Disney, dans une salle installée en cabaret. Entrée libre.

■ **Dimanche 11 avril**

Médiathèque à 15h : « Les Fiancés de la Forêt ». Contes musicaux africains par le conteur Rémi Bousseguin - Pour les enfants à partir de 7 ans et leurs parents. - Entrée libre mais réservation indispensable : 01 39 81 80 17

MLA à 16h30 : « Mer agitée à peu agitée » par Béatrice Mailet. Conte musical pour les enfants de 1 à 5 ans. Spectacle produit par « Enfance et Musique » - Entrée libre mais réservation indispensable : 01 34 11 30 78.

Centre Cyrano à 17h30 : Concert dans le cadre de l'échange entre l'Ensemble de clarinettes Denner et l'Ensemble Sandnès de Norvège. Entrée libre.

■ **Lundi 12 et mardi 13 avril**

Pascal Parisot, en résidence à l'EMB, du 22 au 25 mars dernier, propose un spectacle musical aux enfants des écoles, à 10h et 14h.

■ **Mercredi 14 avril**

Centre Cyrano à 14h : Ciné jeunes. Film d'animation « Pierre et le Loup » d'après l'œuvre de Prokofiev - Tarifs : 5 € / 4 €.

Renseignements : 01 39 81 80 55.

Centre Cyrano à 19h : « A cor et à qui ? ». Soirée thématique sur le cor organisée sous forme de quiz sur les dessins animés de Walt Disney - Entrée libre.

■ **Jeudi 8 avril**

Centre Cyrano : « Clarisse au pays du swing ». Spectacle chanté par les enfants des écoles de Sannois en collaboration avec L'Inspection de l'Education Nationale.

14h : séance scolaire.

20h30 : tout public - Entrée libre.

■ **Vendredi 9 avril**

Centre Cyrano à 20h30 : « Sannoafrique ». Concert de musique africaine par les élèves de formation musicale de l'Ecole de Musique de Sannois - Entrée libre.

■ **Samedi 10 avril**

Place du Général Leclerc à 16h : « Carnaval des Insectes ». Quelques notes musicales accompagneront les défilés dans les quartiers et l'arrivée des cortèges devant l'Hôtel de Ville.

Dimanche 4 avril

Chasse à l'œuf au Moulin



Dimanche 4 avril, rendez-vous au Moulin de Sannois pour une chasse à l'œuf, de 14h à 18h. Différentes animations seront proposées aux enfants :
- **Pour les 3-6 ans** : Dans un décor composé d'arbustes et de statues grandeur nature d'animaux de la ferme, les enfants seront invités à retrouver les œufs que le meunier aura cachés.

Chasse à l'œuf à 15h, 16h et 17h

- **Pour les 6-10 ans** : Remise d'œufs en chocolat à l'issue de la visite du Moulin, durant laquelle les enfants pourront répondre à un questionnaire sur le Moulin et son histoire.

Et toujours, pour petits et grands, visite guidée du Moulin et vente de crêpes sur place.

Tarifs des visites : Plein tarif : 3 € / Tarif réduit : 2,50 € / Tarif Sannoisien : 2 €.

Prendre rendez-vous sur place pour l'heure de la visite. Dernière visite à 17h45.

Rens. à l'accueil du Musée Utrillo-Valadon du mercredi au dimanche : 01 39 98 21 13

« L'AMANT DE CŒUR »

Vendredi 16 avril au Centre Cyrano

Pour ce mois d'avril, le Centre Cyrano propose une pièce de théâtre qui ne manquera pas de faire rire ses spectateurs ! « L'Amant de cœur » de Louis Verneuil se déroule dans le Paris de la Belle Epoque et raconte l'histoire de deux hommes, Jacques et Lucien, rivalisant d'amour pour leur maîtresse, la demi-mondaine Charlotte.

Vendredi 16 avril - 20h30 - Centre Cyrano
Plein tarif : 19 € / Tarif réduit : 17 € / Carte Cyrano : 15 €.

CONCERTS À L'EMB

Arrested Development,
la légende du hip-hop hop
en concert à l'EMB !

Arrested Development naît à Atlanta en 1988 de la rencontre entre un rappeur « Speech » et « Dj Headliner ». Un an après, le réalisateur new-yorkais Spike Lee propose au groupe d'écrire un morceau pour la bande originale de Malcom X. Speech compose alors son premier tube « Revolution ». Influencé par Public Enemy, son rap plutôt mélodique est chargé d'ondes positives. En 1992, le tube « People Everyday » va le conduire à une carrière internationale. Après 7 ans d'absence, le groupe fait son grand retour... exceptionnel !!!

Pepper Island est un duo français composé de la chanteuse Ayélé, d'origine togolaise, et du musicien parisien Laurent Griffon. Inspirée par sa petite guitare vénézuélienne accordée à sa manière, Ayélé compose une pop soul teintée de folk

Jeudi 15 avril - 20h30 - Hip-hop legends
Tarifs : 17 € / 20 € / 22 €.

Revolver est un trio parisien aux inspirations multiples autant classiques que modernes. Deux membres du groupe ont derrière eux des années de chant à la maîtrise de Notre-Dame de Paris et tous se rassemblent autour d'une référence commune : Les Beatles.



Hey Hey My My a emprunté son nom à une chanson de Neil Young, ses influences aussi. Les compositions pop-folk jouées au piano ou à la guitare sont finement travaillées et n'ont qu'un seul but : vous rester en tête !

Samedi 17 avril - 20h30
Pop-rock - 11 € / 14 € / 16 €.

Fleurissement de la ville Les insectes dans les massifs !



La toile d'araignée du rond-point de l'avenue Damiette

Ne soyez pas étonnés de voir d'étranges insectes envahir les massifs de la ville ! En effet, le fleurissement de la ville respectera le fil rouge de la commune pour 2010 : « les insectes ». Des structures métalliques représentant des insectes seront installées à différents endroits :

- ▶ Rond-point de la Tour du Mail : une chrysope (insecte utile en lutte biologique car mangeant les pucerons).
- ▶ Rond-point rue d'Argenteuil : des abeilles avec des ruches.
- ▶ Rond-point avenue Damiette : une araignée (avec toile déjà en place).

- ▶ Massifs rue Saint-Exupéry : des papillons.
- ▶ Square Jean Mermoz : des papillons.
- ▶ Parvis de l'Hôtel de Ville : Libellule.

Une feuille géante en décor devant la mairie

Devant la mairie, un décor en forme de feuille géante sera installé. Le décor, d'environ 400 m², sera un site propice à l'observation des insectes : plusieurs mélanges de prairies fleuries y seront semés. Ces mélanges sont constitués de plantes spécifiques pour attirer les insectes et notamment les pollinisateurs (cosmos, fenouils, tournesols, zinnias, aneth, graminées, coquelicots...). Du fleurissement plus « classique » viendra aussi accompagner ces prairies.

Enfin, un décor représentant « une goutte d'eau » sera installé sur cette « feuille ». Il sera constitué d'un bassin, de plantes arbustives de bord de rivières pour agrémenter l'installation d'une libellule (structure métallique plantée).

Ce décor sera installé à partir du 12 avril et restera en place jusqu'en octobre - novembre. ■

TÉLÉVISION DE L'ANALOGIQUE AU NUMÉRIQUE : DES AIDES DE L'ÉTAT

Fini la bonne vieille télévision analogique ! Place à la modernisation ! La télévision deviendra numérique terrestre (TNT) à partir du 30 novembre 2011.

Le calendrier de passage à la TNT se fera région par région, sur la base d'un schéma national approuvé par le Premier Ministre le 23 juillet dernier.

Pour la région Ile-de-France, le passage à la TNT est prévu pour le 8 mars 2011.

Attention, si vous ne possédez pas de téléviseur récent ! En effet, si c'est le cas, les chaînes de télévision ne vous seront alors plus accessibles. Pour que cela ne se produise pas, il faut que vous fassiez l'acquisition d'un adaptateur TNT (Télévision Numérique Terrestre) ou d'un téléviseur avec adaptateur intégré.

Afin de contribuer à la continuité de la réception gratuite des services de télévision après l'extinction de l'analogique et permettre à tous d'accéder à la télévision tout numérique, l'Etat a mis en place un Fonds d'Aide financière sous réserve de répondre à certains critères.

Rappelons que la TNT assure une pureté et une netteté d'image nullement comparable à celle d'une télévision analogique dite « Hertzienne ». Par ailleurs, le son qui accompagne l'image de la télévision numérique est d'excellente qualité.

Pour tout renseignement :

www.tousaunumerique.fr et centre d'appel : 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h).

Attirez les insectes dans votre jardin !



Avec la raréfaction des plantes sauvages et des habitats propices au développement des insectes, ces derniers sont de moins en moins nombreux à fréquenter nos jardins. Vous rappelez-vous de la dernière fois que vous avez vu un papillon ?

Pourtant, il est très simple de faire revenir cette faune utile à la culture des fruits, des légumes et des fleurs. Un certain nombre de

plantes dites « hôtes » peuvent constituer un habitat aux insectes.

Vous connaissez peut être le buddleia, plus connu comme « l'arbre à papillons » et très utile comme son nom l'indique. Vous pouvez aussi planter de la verveine, des roses trémières, du lilas, des sauges, des phlox, de la lavande ou encore du genêt pour attirer les lépidoptères.

Laissez également, dans votre jardin, se développer le lierre, les ronces, le trèfle ou les orties. Bien que considérées comme de mauvaises herbes, c'est leur disparition qui a entraîné celles des insectes.

Pour les pollinisateurs, laissez fleurir les plantes aromatiques et les légumes tels le chou, l'ail, la ciboulette, le thym, l'aneth ou le fenouil.

Préférez également les fleurs simples (fleur à une rangée de pétales). Les fleurs complexes, sont en général peu visitées par les insectes.

Le nectar et le pollen, source de nourriture, sont souvent inaccessibles, cachés par les multiples pétales. Utilisez le cosmos, le tournesol, la marguerite, la lavatère, l'aubépine, le chèvrefeuille.

Enfin, un carré de votre jardin peut être semé d'une « prairie fleurie ». Ces mélanges de graines, que l'on trouve maintenant en jardinerie, ont spécifiquement été étudiés pour redonner un côté champêtre au jardin. Les variétés utilisées, sont souvent proches des plantes sauvages communes des prairies.

Cela redonnera un côté « nature » à votre jardin et attirera sans difficulté insectes et papillons. ■



Depuis le mercredi 10 mars jusqu'au mercredi 14 avril	Mardi et jeudi 8h30-12h/16h30-18h Mercredi et samedi 9h-12h/13h30-18h	Exposition « Les Insectes au jardin » Réalisée par l'OPIE (Office Pour les Insectes et leur Environnement) Exposition « Les insectes à la loupe »	Médiathèque
Depuis le mercredi 31 mars jusqu'au mercredi 14 avril	Du lundi au Vendredi 10h-12h/14h-19h Samedi 10h-12h30/14h30-18h	Une exposition des ateliers Arts plastiques : « Récup'optères » Entrée libre - 01 34 11 30 78 – mla.sannois@wanadoo.fr	Maison des Loisirs et des Arts
Jeudi 1 ^{er} avril	9h-12h	Inscriptions au goûter de printemps de seniors du lundi 3 mai 2010 au Centre Cyrano Renseignements : 01 39 98 35 00	Centre d'Action Sociale
	20h30	Réunion du Conseil de quartier Centre-Ville/Bel Air Renseignements : service des Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Hôtel de Ville
	20h30	Concert rock'n soul : The Heavy + The Jessie Rose Trip Plein tarif : 15 € / Tarif réduit : 13 € / Adhérent : 9 €	EMB
Samedi 3 avril	18h-23h	Football américain – Match junior	Stade Auguste Delaune
Dimanche 4 avril 	9h-12h30	Distribution d'œufs de Pâques Organisée par la Ville de Sannois et l'Association pour la Promotion du Marché de Sannois (APPMS)	Marché couvert Centre Cyrano
	14h-18h (Dernière visite du Moulin à 17h45)	Chasse à l'œuf, visite guidée du Moulin, animations et dégustation de crêpes Renseignements : 01 39 98 21 13	Moulin
Mardi 6 avril	20h45	Réunion du Conseil de quartier Loges/Gambetta Renseignements service des Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Ecole Gambetta
Du mercredi 7 au mercredi 14 avril		Festival musical « Les P'tites Oreilles »	Structures culturelles
Mercredi 7 avril 	10h30-11h30	Festival musical « Les P'tites Oreilles » : « Comptines et formulettes » Pour les moins de 3 ans accompagnés de leurs parents – Entrée libre	Médiathèque
	19h	Festival musical « Les P'tites Oreilles » Soirée thématique sur le cor « A cor et à qui ? » par le professeur de cor de l'Ecole de Musique de Sannois et 8 élèves – Entrée libre	Centre Cyrano
Jeudi 8 avril	14h (séance scolaire) 20h30 (tout public)	Festival musical « Les P'tites Oreilles » Spectacle « Clarisse au pays du swing » chanté par les enfants des écoles de Sannois en collaboration avec l'Inspection de l'Education Nationale – Entrée Libre	Centre Cyrano
Jeudi 8 avril et mardi 13 avril	9h-12h	Inscriptions à la sortie des seniors du jeudi 22 juin Renseignements : 01 39 98 35 00	Centre d'Action Sociale
Vendredi 9 avril 	20h30	Concert reggae : Rootz Underground + Jaque + Rebelution Plein tarif : 15 € / Tarif réduit : 13 € / Adhérent : 9 €	EMB
	20h30	Festival musical « Les P'tites Oreilles » Concert de musique africaine : « Sannofrique » par les élèves de formation musicale de l'Ecole de Musique de Sannois – Entrée libre	Centre Cyrano
	20h45	Réunion du Conseil de quartier Voltaire Renseignements : service des Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Hôtel de Ville
Samedi 10 avril 	9h-10h30 (séjours juillet) 10h30-12h (séjours août)	Forum des séjours d'été : pré-inscriptions aux séjours Renseignements : 01 39 98 20 70	Restaurant scolaire de l'école Henri Dunant
	16h	Carnaval des insectes Défilé en costumes dans les rues de la Ville suivi d'un goûter, exposition de ruches et vente de miel Place de la Mairie	Arrivée des cortèges devant la Mairie
	18h	Football Entente Sannois Saint-Gratien Equipe de CFA reçoit Amneville	Stade Michel Hidalgo
	20h30	Festival musical « Les P'tites Oreilles » Concert « Qu'est ce qu'on attend pour être heureux ? » Par les professeurs de l'Ecole de Musique – Entrée libre	Centre Cyrano
Du samedi 10 avril au dimanche 9 mai	Du mercredi au dimanche 10h-12h/14h-18h	Cycle d'expositions : « Signatures prestigieuses au Musée » Renseignements : 01 39 98 21 13	Musée Utrillo-Valadon
Dimanche 11 avril 	8h30-18h	Sortie familiale Adultes et enfants à partir de 12 ans : 11 € / 3 à 11ans : 9 € / gratuit moins de 3 ans – Inscription au CAS chaque lundi de 8h30 à 12h Renseignements : 01 39 98 35 00	Parc zoologique de Thoiry (Yvelines)
	10h30-20h	Pétéca Qualificatifs en double championnat de France	Gymnase Pasteur
	15h	Festival musical « Les P'tites Oreilles » – Contes musicaux africains « Les Fiancés de la Forêt » par le conteur Rémi Boussegu Pour les enfants partir de 7 ans et leurs parents Entrée libre mais réservation indispensables : 01 39 81 80 17	Médiathèque

>> 14 J'y vais...

J'y vais du dimanche 11 au mercredi 28 avril 2010

	Dimanche 11 avril	16h30	Festival musical « Les P'tites Oreilles » Conte musical « Mer agitée à peu agitée » par Béatrice Maillet Pour les enfants de 1 à 5 ans – Entrée libre	Maison des Loisirs et des Arts
		16h30-20h	Basket-Ball Match départemental Filles Excellence	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
		17h30	Festival musical « Les P'tites Oreilles » – Concert dans le cadre de l'échange entre l'ensemble de clarinettes Denner et l'ensemble Sandnès de Norvège – Entrée libre	Centre Cyrano
Mardi 13 avril	14h30	Thé dansant Plein tarif : 8,50 € / Tarif réduit : 8 € / Adhérent Club Cyrano : 7 €	Centre Cyrano	
	Mercredi 14 avril	14h	Festival musical « Les P'tites Oreilles » Ciné-jeunes : « Pierre et le loup » d'après l'œuvre de Profokiev Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 € Renseignements : 01 39 81 80 55	Médiathèque
		16h et 20h30	Cinéma « L'autre Dumas » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 € Renseignements : 01 39 81 80 55	Centre Cyrano
Jeudi 15 avril	20h30	Réunion du Conseil de quartier Pasteur Renseignements service des Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Self école Pasteur	
	20h30	Concert hip-hop legends : Arrested Development + Pepper Island Plein tarif : 22 € / Tarif réduit : 20 € / Adhérent : 17 €	EMB	
Vendredi 16 avril	20h30	Théâtre « L'amant de cœur » Plein tarif : 19 € / Tarif réduit : 17 € / Carte Cyrano : 15 €	Centre Cyrano	
	20h30	Concert jazz-soul & hip hop : Iswhat ?! + Speech Debelle + Ladió Plein tarif : 14 € / Tarif réduit : 12 € / Adhérent : 8 €	EMB	
Samedi 17 avril	10h	Réunion du Conseil de quartier Les Carreaux / Gaston Ramon sur le terrain Renseignements service des Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Rendez-vous devant l'Ecole Gaston Ramon	
	18h30-23h	Basket-Ball Match Filles Nationale 2	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier	
	18h	Football Entente Sannois Saint-Gratien Equipe de CFA2 reçoit Oissel	Stade Michel Hidalgo	
	20h30	Concert pop-rock : Revolver + Hey Hey My My Plein tarif : 16 € / Tarif réduit : 14 € / Adhérent : 11 €	EMB	
Dimanche 18 avril	8h30-20h	Basket-Ball Tournoi Régional Minimes Filles	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier	
	Mercredi 21 avril	14h30	Projection du film d'animation sur les insectes « Oggy et les cafards » Entrée libre	Médiathèque
		15h et 20h30	Cinéma : « La Princesse et la Grenouille » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 € Renseignements : 01 39 81 80 55	Centre Cyrano
Jeudi 22 avril	14h30	Projection du film d'animation sur les insectes « Max and Co » Entrée libre	Médiathèque	
Samedi 24 avril	18h	Football Entente Sannois Saint-Gratien Equipe de CFA reçoit Alfortville	Stade Michel Hidalgo	
Dimanche 25 avril	11h	Commémoration journée nationale des Déportés	Stèle FFI - Rue Pozzi	
	Mercredi 28 avril	14h30	Projection du film d'animation sur les insectes « Bee Movie » Entrée libre	Médiathèque
		15h et 20h30	Cinéma : « Océans » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 € Renseignements : 01 39 81 80 55	Centre Cyrano
		18h	Football Entente Sannois Saint-Gratien Equipe de CFA reçoit Mulhouse	Stade Michel Hidalgo

OÙ VOUS RENSEIGNER ?

ANIMATIONS CULTURELLES

01 39 98 21 44 – culture@sannois.org

Centre Cyrano

01 39 81 81 56 – cyrano.sannois@wanadoo.fr

Musée Utrillo-Valadon

01 39 98 21 13 – musee.uttrillo@sannois.org

Musée de la Boxe

Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

01 30 25 92 16 – musee.boxe.sannois@wanadoo.fr

Médiathèque municipale

01 39 81 80 17 – mediatheque@sannois.org

Maison des Loisirs et des Arts

01 34 11 30 78 – mla.sannois@wanadoo.fr

École de Musique de Sannois

01 34 11 30 80 – sannois.edm@wanadoo.fr

EMB

01 39 80 01 39

com@emb.sannois.org – www.emb-sannois.org

SOLIDARITÉ

CENTRE D'ACTION SOCIALE (CAS)

01 39 98 35 00 – service.social@sannois.org

SERVICE JEUNESSE

01 39 98 20 44 / 01 39 80 84 47

Service Scolaire

01 39 98 20 70 – affaires.scolaires@sannois.org

ANIMATIONS SPORTIVES

01 39 98 20 85

sports@sannois.org

LES QUARTIERS

01 39 98 20 25

politique.des.quartiers@sannois.org

POUR TOUTE AUTRE INFORMATION

01 39 98 20 00

VOUS ORGANISEZ UNE MANIFESTATION ?

CONTACTEZ-NOUS

01 39 98 21 02/20 48

SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2010

- ▶ Renouvellement de la convention signée entre la Ville de Sannois et l'Agence Nationale des Chèques Vacances afin que la ville puisse percevoir les chèques vacances comme moyen de paiement dans le cadre des activités éducatives, culturelles, de loisirs et de vacances qu'elle organise.
- ▶ Participation de la Ville de Sannois aux frais de fonctionnement de l'école Notre-Dame pour l'année 2010, pour un total de 94 071,40 € (57 941,80 € pour l'école élémentaire et 36 129,60 € pour l'école maternelle).
- ▶ Versement de subventions aux écoles élémentaires Jules Ferry et Henri Dunant et à l'école maternelle Gaston Ramon pour l'organisation de classes de découverte, à hauteur de 50 % du coût total des séjours soit 6 795,50 € pour l'école Jules Ferry, 7 952 € pour l'école Henri Dunant et 4 362,15 € pour l'école Gaston Ramon.
- ▶ Approbation des contrats d'exposition type avec des artistes dans le cadre du cycle d'expositions « Signatures prestigieuses au Musée » permettant à des artistes contemporains d'exposer leurs œuvres au Musée Utrillo-Valadon.
- ▶ Approbation du nouveau règlement d'utilisation du Centre Cyrano et de la convention des « Mardis de Cyrano » de mise à disposition gratuite de la salle pour les associations sannoisiennes.
- ▶ Gratuité du parking de la gare du samedi 8 mai 6h au dimanche 9 mai 20h, pour les riverains et usagers de la brocante organisée samedi 8 mai par le Comité des Fêtes du quartier Pasteur et à l'occasion des courses cyclistes organisées par le Parisis Athletic Club 95 le dimanche 9 mai. Une contremarque sera remise aux riverains qui en feront la demande et aux participants par l'intermédiaire des organisateurs.
- ▶ Approbation de l'organisation des services municipaux : les services situés à l'Hôtel de Ville fermés le samedi matin bénéficient d'un accueil centralisé au rez-de-chaussée. Un imprimé écrit consignait la demande du public est rempli par l'agent d'accueil et transmis aux services concernés le lundi matin ; par ailleurs, il est noté que les services de l'Hôtel de Ville seront fermés les samedis matins compris entre le 14 juillet et le 15 août.
- ▶ Proposition des taux relatifs à la fiscalité locale pour l'année 2010 : taxe d'habitation : 18,88 %, foncier bâti : 19,95 %, foncier non bâti : 62,69 %, cotisation foncière des entreprises : 18,96 % (taux inchangés par rapport à l'année 2009).

TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 de la loi du 27 février 2002 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des conseillers municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos.

UNION POUR SANNOIS

Beaucoup d'entre vous s'interrogent sur le blocage qu'exerce le Conseil Général vis-à-vis de la Ville de Sannois. Si je ne peux répondre à la place du Conseiller Général, je ne peux que faire le même constat, quoique le terme constat est inapproprié puisqu'en réalité il n'y a rien à constater. Que fait le Conseil Général pour les Sannoisiens depuis 3 ans ? Cherchez bien... Allez, cherchez... Alors ? Vous n'avez rien trouvé ? Eh oui, les nouveaux projets sont inexistantes, et ceux démarrés lors de la mandature précédente restent figés sans avancée connue... **Pire** : des projets essentiels pour les Sannoisiens (Maison de l'Environnement, rénovation du Centre de loisirs) sont annulés et compromis par l'actuelle majorité socialiste du Conseil Général.

De plus, la communication du Conseil Général ne cesse de minimiser les réalisations et donc le travail fait localement, soit en n'informant la population que partiellement, comme pour sa participation financière à la Maison de l'Enfance, « oubliant » généreusement les autres acteurs-financeurs comme la CAF, la Région, la Ville et donc les Sannoisiens eux-mêmes, soit en sortant des chiffres issus de calculs personnels ne reflétant pas la réalité !

Quant à l'accès au haut-débit, s'il s'agissait d'un manque de volonté de la Municipalité et du Conseil Général précédent comme le reproche notre actuel Conseiller Général, il lui aurait été facile depuis 3 ans d'accélérer le processus. Le Conseil Général s'est vanté il n'y a pas si longtemps d'aider certaines villes Val d'Oisiennes à obtenir le haut-débit : Sannois n'en fait pas partie, serait-ce parce que la théorie est plus facile à écrire qu'à mettre en pratique ?

L'équipe municipale, quant à elle, continue d'agir tous les jours avec les services de la Ville, les Conseils de Quartiers, les associations, et bien d'autres volontaires, pour permettre à tous les Sannoisiens une qualité de vie optimale.

Au-delà des paroles qui s'envolent, nous travaillons au quotidien pour les Sannoisiens.

Sylvie ENGUERRAND
4^e Maire-adjoint

Politiques des quartiers, Communication,
Nouvelles Technologies de l'Information

AGIR POUR LES SANNOISIENS

Collège Voltaire : parents et professeurs refusent la dotation horaire globale de fonctionnement. Les conséquences de la baisse du nombre d'heures par élève traduit le désengagement de l'État sur l'éducation en application des orientations votées par les députés de l'UMP. Les conséquences de cette baisse du nombre d'heures par élève – une des plus forte baisse et des plus bas taux du Val d'Oise – va entraîner des coupes sombres. De plus, la suppression de la carte scolaire également décidée par la droite gouvernementale a, cette année, fragilisé le collège Jean Moulin et, en augmentant les effectifs de plus soixante élèves à Voltaire, y a amplifié les difficultés des équipes et des enfants.

Le plan de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux particulièrement appliqué dans l'éducation nationale entraîne une grave crise des remplacements, la densification des classes, renforce la dégradation des conditions de travail des élèves et des enseignants. Tout cela génère plus d'échec scolaire et de violence et contribue à tirer vers le bas les deux établissements publics de Sannois. Plus de caméras et moins d'enseignants, le tout répression plutôt qu'éducation et autorité : voici les dérives idéologiques de la droite gouvernementale et départementale.

La réalité c'est que pour tenir dans cette enveloppe horaire avec 2 sections en plus, la direction du Collège Voltaire va être obligée de supprimer toutes les options, (soutien en math et français, classe européenne, dédoublements de classe pour les TP de chimie, sciences et vie de la terre et technologie, projets pédagogiques spécifiques...). C'est inacceptable !

Pourtant les caisses de l'État ne sont pas vides pour tout le monde, l'omni-président Sarkozy n'a-t-il pas tenté d'imposer une de ses promesses de campagne : offrir à tous les français expatriés... la gratuité des frais dans les lycées français de l'étranger sans condition de revenu ? Encore un nouveau moyen de favoriser sa « clientèle » qui bénéficient déjà d'exonérations fiscales et autres cadeaux tels que les majorations de leurs revenus. Vive l'égalité !

Certains pensent : gauche, droite, c'est pareil. Nous pensons qu'il n'est pas scandaleux de financer les frais des français les plus démunis à l'étranger mais que la gratuité totale sans condition, c'est encore un avantage qui coutera à terme près de 700M € s'il est appliqué à l'image du bouclier fiscal.

Le député UMP Paternotte à l'assemblée collabore à l'étranglement des nos collègues, alors que maire à Sannois, il déclare à qui veut l'entendre qu'il fait tout pour ses collègues pour pallier les pseudo-insuffisances du conseil général ! Peut-être sommes nous finalement mal informés, il y aurait un M. Paternotte maire de Sannois et un homonyme député de Gonesse et de la France...

Résistant au désengagement de l'État, par mon action de Conseiller général en matière d'équipement, je suis déterminé et je soutiens les collègues de Sannois.

Christophe DULOARD
Conseiller général et municipal de Sannois
Vice-Président du Conseil général
chargé des finances et de la fiscalité

UNION À GAUCHE AVEC VOUS SANNOIS POUR TOUS

HALTE AUX EXPULSIONS !

DES LOGEMENTS PARTOUT ET POUR TOUS

Depuis le 15 mars, c'est la fin du plan hivernal et la reprise des expulsions locatives. Cette année encore, ce sont plus de 100 000 familles qui seront expulsées. Les raisons : loyers trop chers, augmentation du chômage, de la précarité, du nombre de salariés pauvres. Le logement pèse beaucoup dans le budget des ménages

Les Elus communistes et républicains sont pour l'abrogation de la loi sur les expulsions locatives, il convient de passer de la barbarie imposée par la notion de la rente à servir aux propriétaires à une notion nouvelle, celle de la reconnaissance d'un droit universel : le droit au logement.

L'expulsion est une violence intolérable qui jette des familles entières dans la spirale de l'exclusion et de la grande précarité : cette pratique brutale doit être bannie. C'est pourquoi, plusieurs maires, en Seine Saint-Denis, ont pris l'initiative de signer des arrêtés anti-expulsions. La majorité municipale de notre ville fera-t-elle de même ?

L'accès au logement social est une caractéristique lourde de la situation des 9 millions de mal logés que compte notre pays. La loi Boutin votée, en juin dernier, par les députés de l'UMP, dont fait partie Monsieur le Maire, aggrave cette situation. Elle met en place un véritable arsenal de guerre contre le logement social pour tous.

Avec cette loi, ils entendent masquer les désengagements de l'Etat : en accréditant l'idée que le logement social souffrirait de la présence de locataires aux revenus trop élevés ; en limitant l'accès au logement social, ils entendent pousser les locataires aux revenus moins précaires dans les bras du privé, en baissant les plafonds des ressources, ils veulent réserver l'accès au logement social aux plus pauvres, accélérant ainsi le processus de ghettoïsation des quartiers populaires.

Face à cette politique, nous proposons des mesures d'urgence :

- L'arrêt des expulsions.
- La limitation à 20 % des revenus des locataires pour les loyers et les charges.
- La revalorisation immédiate de 20% des aides personnelles au logement.
- La construction de 900 000 logements sociaux en 5 ans.
- L'abrogation de la loi Boutin.

Pour rendre le logement accessible à Tous, il est nécessaire de mettre en œuvre une politique nouvelle en rupture avec la conception marchande du logement et donc, créer un grand service public du logement de l'habitat et de la ville qui aura pour mission de garantir le droit au maintien dans les lieux et le droit à la ville, ainsi que le financement du logement par la construction d'un pôle public financier et la mise à contribution des banques, des assurances et des revenus financiers.

Josiane JEANTILS
Conseillère municipale
Groupe communiste

P.S. : Vous pouvez nous contacter en cas d'expulsion.

>> 16 bloc notes

INFOS

> ASSOCIATIONS

Le statuts, la composition du conseil d'administration et tout changement (adresse, conseil d'administration...) doit être signalé au service des Relations Publiques : 01 39 98 21 01

Ces informations sont nécessaires pour la bonne gestion des dossiers.

> COMMERÇANTS

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous vous installez à Sannois, faites-le nous savoir.

Contacts

Service Économie : 01 39 98 21 19

Service Relations Publiques : 01 39 98 20 01

> RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (CICAS) – Contact : 0 820 20 07 01

> PRESTATIONS SOCIALES (CAF) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

► **Assistante sociale de la CAF** : les permanences ont lieu au Centre d'Action Sociale 26-28, av. Damiette, tous les lundis matins et un vendredi après-midi sur deux. Prendre rendez-vous au 01 34 26 46 31 / 01 34 26 46 32 / 01 34 26 46 33

► **Accueil CAF** : à Argenteuil (angle bd Héloïse et avenue du Gl de Gaulle), lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ou à Saint-Gratien, lundi de 13h30 à 16h, à la Maison des Services Publics, Centre Commercial « Les Raguenets ».

■ LA MAIRIE RECRUTE

- Un gardien de Police Municipale titulaire du concours
- Un jardinier qualifié (chef d'équipe) pour le Service Paysages et Cadre de Vie
- Un technicien territorial supérieur, adjoint du responsable du service Bâtiment
- Un adjoint technique de 2^e classe pour le cimetière
- Un animateur titulaire du BAFA pour un remplacement de congé maternité (de mai à août)

Adresser CV avec photo et lettre de motivation à M. le Maire – DRH
Hôtel de Ville – BP 60088
Place du Général Leclerc – 95111 Sannois Cedex

■ A VOTRE DISPOSITION

« Où jeter quoi ? »

Ce Mémo Tri permet, grâce à un onglet, de visualiser rapidement les consignes pour bien trier les déchets. Il vous servira au quotidien ! Vous pouvez vous le procurer en Mairie.



services de garde

■ MÉDECINS

► Le système de permanence des soins dans le département du Val d'Oise a été modifié. Au cours des nuits (de 20h à 8h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un médecin d'urgence doivent composer le 15. Elles seront en contact avec un médecin régulateur libéral qui leur donnera des informations sur le moyen le plus adapté pour résoudre la situation médicale urgente. Ce système est contrôlé par l'association des médecins libéraux pour la Permanence des Soins qui dépend directement du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val d'Oise.

► SOS Médecins : 01 30 40 12 12

► Le cabinet de votre médecin est fermé ? Vous trouverez une permanence à la Maison Médicale de garde d'Argenteuil 01 34 23 17 87 / 17 88, dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy (69, rue du Lieutenant Colonel Prud'hon - 01 34 23 24 25), tous les soirs de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10h à 14h et de 16h à minuit.

■ PHARMACIES DE GARDE DU LUNDI MATIN

12 avril LASJUNIES : 01 34 11 35 06 (Centre commercial Carrefour)

19 avril MASSON : 01 39 81 20 43 (23, Bd Charles de Gaulle)

26 avril KITIHOON : 01 39 81 28 00 (2, boulevard Gambetta)

Les pharmacies sont ouvertes le lundi après-midi.

En dehors des heures d'ouverture en semaine, les dimanches et jours fériés, appeler le commissariat de Sannois au 01 34 11 81 81 qui vous indiquera le pharmacien de garde.



Collecte des déchets

Respectez les jours et les horaires adaptés au tri et au ramassage de chaque déchet

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, nous vous rappelons quelques règles.

► **LE BAC MARRON (ordures ménagères)** : collecte le matin, à partir de 5h15 : sortir le conteneur la veille de la collecte, à partir de 19h (17h pour les habitats collectifs). Il doit être rentré dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13h.

► **LE BAC JAUNE (emballages et papier)** : collecte le soir, à partir de 19h30 : sortir le conteneur le soir, à partir de 19h. Il doit être rentré au plus tard à 9h, le lendemain matin.

► **LE BAC VERT (collecte du verre)** : collecte le matin, à partir de 7h : sortir le conteneur, avec le bac jaune, la veille au soir et le rentrer le lendemain, dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13h.

► **LE JOUR DE RAMASSAGE** varie en fonction du secteur d'habitation : pavillonnaire ou collectif. Le calendrier, distribué à chaque habitant, est disponible en Mairie et peut être demandé au Syndicat Emeraude.

► **LES OBJETS ENCOMBRANTS** doivent être sortis la veille du jour de ramassage à partir de 19h. Prochains jours de ramassage : secteur 1 : 1^{er} avril - secteur 2 : 8 avril - secteur 3 : 15 avril - secteur 4 : 22 avril

► **RÉCUPÉRATION DES PRODUITS TOXIQUES** (peintures, solvants, huiles, batteries, produits de nettoyage, produits phytosanitaires...) vous devez vous rendre à l'ECO-SITE du Plessis-Bouchard (12, rue Marcel Dassault Parc d'activités des Colonnes – 01 34 11 92 92).

Ouvert de 10h à 18h sans interruption le lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche et de 14h à 18h le mardi et jeudi (horaires d'hiver jusqu'au 31 mars). Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

► **EN CAS D'INFRACTION** : Une verbalisation peut être effectuée sur la base du non-respect de l'arrêté municipal réglementant les heures de sortie et de rentrée des bacs roulants pour ordures ménagères (amende de 11 € à 35 €).

► **RÉCUPÉRATION DES ÉCRANS DE TÉLÉVISION** Afin de limiter la dispersion des polluants contenus dans les écrans (présence de mercure, plomb, terres rares) et d'optimiser la valorisation et le recyclage des déchets, le Syndicat Emeraude ne collecte plus les écrans avec les encombrants depuis le 1^{er} mars 2010. Ils doivent obligatoirement être déposés dans une filière appropriée. Où déposez l'écran ?

► La reprise « 1 pour 1 », à privilégier. Lors de l'achat d'un appareil neuf, le distributeur a l'obligation de reprendre l'appareil usagé. C'est le principe du « 1 pour 1 ». Les DEEE collectés seront dirigés vers des filières de recyclage.

► L'apport sur l'Eco-site. En ramenant votre écran en déchèterie, sur l'Eco-site du Plessis-Bouchard, il sera repris par un éco-organisme pour être recyclé.

Rens. : Syndicat Emeraude – 01 34 11 92 92 – syndicat.emeraude@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Pas de Conseil Municipal en avril – Une synthèse du compte-rendu du précédent conseil est affichée sur les panneaux administratifs à l'extérieur de l'Hôtel de Ville dans les 8 jours suivant la séance. Le compte-rendu intégral figure sur le site Internet de la ville : www.ville-sannois.fr

PERMANENCE DU MAIRE

Yanick Paternotte, Maire de Sannois – Député du Val d'Oise – Président de l'Union des Maires du Val d'Oise – vous reçoit, avec les adjoints, le lundi de 18h à 19h30, sans rendez-vous à l'Hôtel de Ville (4^e étage). Il vous donne également rendez-vous sur le marché le premier dimanche de chaque mois.

> A SAVOIR

SERVICES ADMINISTRATIFS

► Aide aux démarches administratives
Mercredi de 15h à 17h
46, bd Charles de Gaulle.

► **Permanences juridiques**
Les juristes de la Chambre Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires de Paris Île-de-France vous reçoivent sans rendez-vous tous les jours de la semaine pour vous aider dans les domaines juridique, technique et comptable en copropriété, à Issy-les-Moulineaux – 21, rue J.-P. Timbaud, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. Renseignements : 01 46 01 00 21 e-mail : cspcidf@wanadoo.fr site internet : www.cspc.asso.fr

► **Allô service public**
Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État a mis en place un numéro de téléphone unique, le 3939, permettant à tout usager d'obtenir, en moins de trois minutes, une réponse ou une orientation à une demande de renseignement administratif. Ce numéro - 3939 - est accessible à partir d'un poste fixe, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h, au tarif de 0,12 € la minute.